

## **Suisse–États-Unis : ne pas céder au chantage**

Suite aux droits de douane punitifs imposés par Donald Trump, la Suisse négocie actuellement un accord avec les États-Unis. Son contenu n'est pas encore connu, mais il est déjà clair que cet accord n'est pas acceptable pour la Suisse. En effet :

Premièrement, cet accord découle d'un chantage manifeste, illustré par le droit de douane de 39 % imposé unilatéralement à la Suisse. Céder aujourd'hui, c'est encourager le chantage de demain.

Deuxièmement, cet accord ne garantirait pas la stabilité : le président américain a montré qu'il n'hésite pas à contourner les règles. Les concessions faites aujourd'hui pourraient même affaiblir la Suisse face à de futures exigences.

Troisièmement, ce serait une erreur stratégique d'accorder des concessions permanentes en réponse à des mesures qui seront vraisemblablement temporaires faute d'une base légale solide aux États-Unis.

Quatrièmement, la Suisse doit préserver la possibilité de contester ces droits de douane devant l'Organisation mondiale du commerce.

Cinquièmement, en tant que pays neutre et hôte de nombreuses organisations internationales, la Suisse doit contribuer à revitaliser le multilatéralisme, éventuellement sous une forme nouvelle fondée davantage sur les petites et moyennes puissances.

Pour toutes ces raisons, il est déjà clair que cet accord doit être refusé, par référendum s'il le faut.

(Publié initialement dans le courrier des lecteurs de la Tribune de Genève, édition du 18 mars 2026).